

		<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</b>	
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		<b>SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 11 DECEMBRE 2023</b>	
DÉPARTEMENT Haute-Saône			
ARRONDISSEMENT Lure			
<b>Fonds intercommunal de cohésion et d'attractivité du territoire - Demande Mairie de Ste Marie En Chanois</b>			
<b>DÉLIBÉRATION N° 2023-133</b>		Le onze décembre de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Saint-Sauveur, salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.	
<b>En exercice : 38</b> <b>Titulaires présents : 34</b> <b>Pouvoirs : 4</b> <b>Nombre de votants : 38</b>		Le Conseil Communautaire nomme Isabelle FORMET secrétaire de séance.	

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI			Maryline MANTION		
Martine BAVARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD			Isabelle FORMET			Jean-Claude NEVEUX		
Joël BRICE			Marie-Christine FRICHET			Nicolas NURDIN		
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE	POUV	Eric PETITJEAN	Éric PETITJEAN		
Michel CALLOCH			Philippe GÉRARD			Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE			Bernard GIRE	POUV	Jacques DESHAYES	Catherine SALFRANC		
Roland CHAMAGNE			Gérard GROSJEAN			Alain SCHELLE		
Joël DAVAL			Stéphane KROEMER			Nathalie SIRVEAUX		
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE			Rodolphe WACOGNE		
André DIRAND			Béatrice LEPAGNEY	POUV	Martine BAVARD	Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

\*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

## Exposé

Dans sa séance du 9 juin 2023, le conseil communautaire a adopté son règlement d'intervention pour soutenir ses communes membres dans la réalisation de leurs projets. Une enveloppe de 195 000 € a donc été affectée au Fonds intercommunal de cohésion et d'attractivité du territoire (FICAT), représentant une somme allouée par commune de 13 000 €.

Le FICAT est destiné à soutenir les investissements des communes qui concourent au renforcement de la cohésion et de l'attractivité du territoire intercommunal dans les domaines suivants :

- Enfance et petite enfance ;
- Développement des usages numériques ;
- Sécurité des habitants : sécurité routière, accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- Cadre de vie des habitants : aménagement des espaces verts et aménagement urbain.
- Transition écologique et sobriété énergétique ;
- Services publics de proximité.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2023

Objet

**Fonds intercommunal de cohésion et  
d'attractivité du territoire - Demande Mairie de  
Ste Marie En Chanois**

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20231211-D2023\_133B-DE

Délibération n°2023

133

Page 2 sur 3

Un nouveau dossier a été adressé à la communauté de communes sollicitant le FICAT qui est présenté en annexe :

- La commune de Sainte-Marie-en-Chanois sollicite le FICAT à hauteur de 3 000 € pour la pose de deux feux comportementaux. L'action répond à l'axe : Sécurité des habitants - sécurité routière.

Ce projet, dont les pièces justificatives ont été fournies, remplit les conditions d'éligibilité inscrites au règlement d'intervention.

## Décisions

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (n'a pas pris part au vote Isabelle FORMET), le Conseil Communautaire décide

- D'octroyer à la commune de Sainte-Marie-en-Chanois une aide financière de 3 000 € au titre du FICAT la pose de deux feux comportementaux ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions de financement à intervenir pour chacun des projets.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

**Le Président**

**Jacques DESHAYES**



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2023

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20231211-D2023\_133B-DE



Objet	<b>Fonds intercommunal de cohésion et d'attractivité du territoire - Demande Mairie de Ste Marie En Chanois</b>	Délibération n°2023	133
		Page 3 sur 3	

## ANNEXE 1

FICAT <i>Fonds Intercommunal pour la cohésion et l'Attractivité Territoriale</i>	Commune / SAINTE MARIE EN CHANOIS
---	-----------------------------------

Nature du projet	Pose de deux feux comportementaux (sécurité des habitants)
Réception de la demande	9 Novembre 2023
Date délibération Conseil Municipal	27 Octobre 2023
Crédits disponibles	13 000 €
Descriptif du projet	Pose de 2 feux comportementaux (sécurité des habitants) Autre demande : non Montant du devis HT présenté : 8 978.10 € Demande d'aide à la CCPLx : 3 000 €

Crédits disponibles	Montant de l'aide accordée	Crédits restants
13 000 €	3 000 €	10 000 €